

CERTIFICATION PROPRIÉTAIRE RESPONSABLE ET REGISTRE DES LOYERS : DES OUTILS POUVANT AGIR POUR LE DROIT AU LOGEMENT DES MONTRÉALAISES

Mémoire déposé à la Commission sur le développement économique et urbain et de l'habitation de la Ville de Montréal dans le cadre de la consultation sur la certification propriétaires responsables et registre des loyers

Mai 2022



ACCUEILLANT



SÉCURITAIRE



ACCÈS UNIVERSEL



ABORDABLE



SAIN

LA TABLE DES GROUPES DE FEMMES DE MONTRÉAL ENGAGÉE POUR LE DROIT AU LOGEMENT

- Regroupement de plus de 60 groupes engagés pour la promotion et la défense des droits des femmes dans une perspective féministe d'égalité entre les sexes et entre les femmes
- Le logement comme une l'une des préoccupations phares de la TGFM



État des lieux des enjeux de logement vécus par les Montréalaises (2018)



Le droit au logement des Montréalaises: on y travaille, et vous? (2021)



Plateforme de revendications féministes pour le droit à la ville (2022)

LES ATTEINTES AU DROIT AU LOGEMENT DES MONTRÉALAISES

Le manque de logements accessibles et adaptables, qui nuit à l'autonomie de celles qui ont un handicap.

Les préjugés qui alimentent la discrimination et la concurrence en contexte locatif.

Le harcèlement de la part des propriétaires et du voisinage qui menace la sécurité résidentielle.



La hausse des reprises et évictions ainsi que les difficultés à faire valoir ses droits.

Les logements trop petits et insalubres qui mettent en péril la santé et la sécurité des femmes.

La pénurie de logements abordables et les hausses de loyers.

LA TGFM EST FAVORABLE À CES NOUVEAUX OUTILS

- Ces outils doivent aller plus loin projet qui doit aller plus loin:
- Mise à jour annuelle du coût des loyers
- Application à l'ensemble des logements peu importe la taille et la typologie de l'immeuble
- Mise en œuvre complétée pour novembre 2025



ACCUEILLANT



SÉCURITAIRE



ACCÈS UNIVERSEL



ABORDABLE

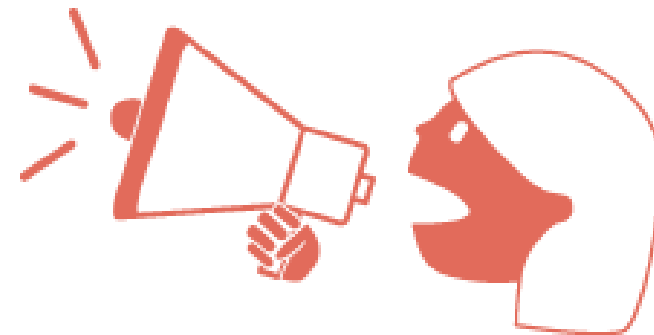


SAIN

PENSER D'AUTRES DIMENSIONS AU PROJET

- Collecte d'information sur l'accessibilité et l'adaptation des logements
- Penser à la question du harcèlement et des violences sexuelles en contexte locatif
- Éléments concernant les inspections:
 - Agents de milieu pour prévenir la violence et faciliter le contact
 - Parité dans les postes d'inspection;
 - Interprètes lors des inspections;
 - Formation sur l'ADS+, violences sexuelles, colonialisme, racisme systémique et le capacitisme;
 - Assurer une surveillance accrue pour le respect des politiques et règlements par les propriétaires et gestionnaires.

RECOMMANDATIONS



1. Que les informations sur le coût du loyer soient mises à jour de façon annuelle, et ce, pour s'assurer que les données soient réellement à jour.
2. Qu'à terme de la mise en œuvre l'ensemble des logements locatifs soient visés par la certification et le registre, et ce, peu importe la taille et le type d'immeubles.
3. Que le calendrier de mise en œuvre de cette certification soit complété avant novembre 2025.
4. Que la certification et le registre collecte des informations concernant l'accessibilité et l'adaptation des logements existants.
5. Que la Ville de Montréal élargisse ses pouvoirs relatifs à la sécurité pour y inclure le harcèlement et les agressions sexuelles en contexte locatif et que des mécanismes soient établis par la suite dans la certification et le registre pour prévenir et intervenir auprès des locateurs qui ne prennent pas leurs responsabilités pour offrir des logements sécuritaires.
6. Que la Ville de Montréal se dote de personnes agentes de milieu pour prévenir les situations de violence envers les femmes locataires;
7. Que la Ville de Montréal assure la parité dans les postes liés à l'inspection à la salubrité afin de faciliter le contact avec les femmes locataires;
8. Que la Ville de Montréal se dote d'interprètes lors de la prestation de services offerts par la Ville, notamment durant les inspections de logement;
9. Que la Ville de Montréal organise des journées de formation sur l'ADS+, les violences sexuelles, le colonialisme, le racisme systémique et l'accessibilité universelle pour les fonctionnaires ainsi que les actrices et les acteurs de l'habitation sociale et privée;
10. Que la Ville de Montréal assure une surveillance accrue et l'établissement de mesures pour que les politiques et les règlements soient appliqués et respectés par les propriétaires et les gestionnaires d'immeubles.